

→ Ville et Bassin d'Aurillac

BASSIN D'AURILLAC

■ VÉZAC

Des projets structurants dès cette année

La cérémonie des vœux de la municipalité a vu la présence des habitants et du tissu associatif de la commune, du président de la Caba, Michel Roussy et de la conseillère départementale, Isabelle Lantuéjoul. Le maire, Jean-Luc Lentier, a axé son intervention sur les projets structurants dont le financement a été bouclé en 2018, par le biais de demandes de subventions permettant d'assurer leur réalisation et par la vente de parcelles de terrain à bâtir, avec un reste à financer par la commune relativement faible, au vu du montant des travaux à engager durant les deux prochaines années (plus de 8 M €). Il a indiqué l'avancement de la cons-



PUBLIC. Attentif aux grands chantiers à venir.

truction du foyer de vie, « son ouverture est prévue au mois de novembre. Il accueillera, à terme, 40 personnes atteintes d'un handicap psychique ; 30 emplois seront créés. »

L'ensemble des marchés pour la Cité des aînés, portée par Polygone, a été passé. Terrassement et

gros œuvres, réalisés par Cantal construction, doivent débuter début février, la livraison des 6 premiers pavillons est prévue en fin d'année, les 12 suivants en 2020.

Maison commune et activités partagées. Portée par la commune, le marché de terrassement et le gros œuvre ont été signés avec l'entreprise Costa Ferreira. Début des travaux en février pour une livraison à la fin de l'année.

Première tranche de l'extension de la zone commerciale. Une boulangerie-pâtisserie, une boucherie-charcuterie et 6 premiers logements portés par Logisens. Le dossier de consultation des entreprises est prévu ce mois-ci, pour un début des travaux

au second trimestre.

Infrastructures. Pilotés par la Caba, deux autres dossiers d'envergure ont été évoqués avec l'avant-projet de la future station d'épuration et l'aménagement piétonnier autour du golf qui devraient voir le jour en 2020.

Parmi les autres sujets abordés : l'augmentation des effectifs de l'école avec 115 élèves d'où un poste supplémentaire d'enseignant obtenu ; le chantier humain qui va être lancé sur le bien vieillir ; le domaine associatif avec un fonctionnement en commun pour la manifestation annuelle Les chemins de Via Santé ; la création d'un club de randonnée « Les pas vézacois » et un club de pétanque. ■

La Montagne 18/02/2018